

**Pascal CHARMOT**

Tassin la Demi-Lune  
Conseiller général du Canton de Tassin  
Conseiller municipal de Tassin la Demi-Lune

La réalisation du Tronçon Ouest du Périphérique est un aménagement nécessaire à notre agglomération d'1,3 million d'habitants dont la population à l'ouest lyonnais s'est développée sensiblement ces dix dernières années. Sans doute trop au regard du manque d'infrastructures de déplacement sur la première couronne, voire la deuxième, de l'ouest lyonnais.

Pour Tassin la Demi-Lune, il n'est plus possible de servir de déversoir et d'entonnoir au trafic automobile, aux poids lourds passant aux pieds des fenêtres du centre ville et des axes principaux de circulation de la commune (route de Paris, avenue de la République, Charles de Gaulle, avenue du Nord, Joliot Curie, 11 novembre, par exemple), le long desquels la densification s'est organisée, massivement d'ailleurs.

Le Tronçon Ouest du Périphérique ne sera pas réalisé avant 2028 au mieux. Cela veut dire 2030-2035 peut-être.

D'ici là, la physionomie de l'agglomération aura changé et des aménagements seront nécessaires pour gérer les déplacements dans ce qui sera devenue la Métropole. Des projets de lignes structurantes de transport en commun sont conditionnés par la réalisation du TOP alors qu'ils devraient l'anticiper. Une anticipation indispensable pour faciliter la mobilité et les besoins en déplacements d'une population qu'il est prévu d'augmenter de 150 000 habitants au minimum d'ici 2030 selon les orientations du SCOT (schéma de « cohérence » territoriale) de l'agglomération.

En ce qui concerne le projet du TOP sur la commune de Tassin la Demi-Lune. La ville est de fait la plus impactée par le projet avec trois échangeurs (portes) sur le territoire communal, en plein cœur de ville ou quasiment, sur les sept que compte le tracé. Cela représente 40% de l'impact global du projet. Les Tassilunois en sont fortement préoccupés. Ils l'ont indiqué lors de la réunion officielle de concertation du 10 janvier 2013 organisée à Tassin la Demi-Lune.

J'y vois pour ma part les préoccupations et interrogations suivantes comme autant d'enjeux pour la commune :

- Quel impact pour les commerces, le développement économique, celui des services, l'habitat dans les quartiers impactés à l'entrée et la sortie des portes comme par exemple sur le quartier des Trois Renards, via la couverture du Valvert, et sur le site d'Alaï ?

- Quelle approche de la mobilité et de la circulation en général du fait que les déplacements dans la commune vont en être modifiés ?

- Comment faire que trois portes d'entrée et sortie sur la commune ne multiplient pas par trois, voire plus, les nuisances liées au bruit, à la pollution, les risques liés à la sécurité des transports de tous types?

- Quelle place pour le trafic des poids-lourds dans l'ouvrage sachant que la commune de Tassin la Demi-Lune subit quotidiennement sur son réseau de surface un volume très importants de camions en plein cœur de ville ?

- Quelle projection en terme de requalification de voirie sur des axes majeures de la commune comme la route de Paris, l'avenue Charles de Gaulle ou de la République ? Quels moyens et quelle programmation ?

En d'autres termes, la ville de Tassin la Demi-Lune qui a déjà beaucoup contribué à l'accueil de nouvelles voiries structurantes sur son territoire (Bd des Hespérides par exemple), va encore contribuer le plus au projet de TOP par le fait du nombre de portes.

Même si j'espère pour notre ville et j'attends pour les Tassilunois de cet ouvrage un soulagement effectif des contraintes de circulation, on ne peut envisager et encore moins accepter une contribution au rabais de la part du Grand Lyon dans l'amélioration du cadre de vie des habitants. L'effort devra être conséquent.